



La Défense, le 22 juin 2026

Audience avec la ministre Monique Barbut

22 juin 2026

Déclaration liminaire

Madame la ministre, Mesdames et Messieurs, cher·es camarades,

Enfin ! Enfin, vous daignez, Madame la ministre, recevoir les représentantes et les représentants des personnels. Le bateau sombre et nous nous inquiétons de n'avoir aucune capitaine à la barre.

Soyons clair, le format proposé aujourd'hui ne constitue qu'un premier contact en dehors des instances formelles, et ne saurait se substituer à une vraie rencontre en bilatérale.

Comme pour la comète de Halley, craignant de ne pas avoir une nouvelle occasion de vous voir, nous répondons présent à cette convocation au pied levé.

Cependant ce format et cette temporalité dénote une fois de plus tout le manque de respect que vous semblez nous porter ainsi qu'aux milliers d'agentes et d'agents que nous représentons.

Nous convoquer après avoir convoqué les représentantes et représentants de l'Administration centrale ne respecte pas le protocole. Cette audience ressemble plus à une case cochée dans votre « to do list » du dialogue social. Vraisemblablement pour ne pas nous froisser. C'est loupé.

Aujourd'hui, nous n'avons pas envisagé de quitter la séance après notre lecture, rassurez-vous ; mais nous craignons que ce soit vous qui quittiez cette salle compte tenu d'obligations que vous jugerez sans doute plus importantes.

C'est pourquoi, la FSU Écologie vous redemande pour la nième fois de nous recevoir en bilatérale pour que vous appréhendiez enfin les diverses facettes de ce pôle ministériel.

Ensuite, une heure trente pour que nous vous rappelions que vous êtes responsable du dialogue social pour notre pôle ministériel, c'est peu. Vous êtes la patronne des 65 000 agentes et agents qui travaillent pour défendre l'environnement et ses politiques.

Des agentes et des agents mobilisé·es pour leurs missions en manque de reconnaissance et en perte de sens depuis trop longtemps.

Des agents et des agentes servi·es en pâture sur l'autel ndes lobbies agro-industriels et des idéologismes de certains courants politiques.

Comme si cela ne suffisait pas, nos collègues des premiers échelons de la CAT C quelque soit leur grade, de la CAT B, le premier échelon de la CAT A ainsi que les élèves fonctionnaires des corps de catégorie A, sont passé·es sous le niveau du Smic. Cela s'ajoute à la punition d'être malade et à la non revalorisation du point d'indice. Ça suffit !

Oui, Madame la ministre, vos agentes et vos agents méritent d'avoir une rémunération digne pour vivre décemment. Ce qui n'est plus le cas pour la plupart d'entre eux-elles.

Madame la Ministre, depuis des décennies les scientifiques tirent la sonnette d'alarme sur le réchauffement climatique. Pourtant, les coupes budgétaires et les réductions d'effectifs impactent depuis des années notre ministère. Ceci compromet grandement notre capacité à répondre à ces alertes et à protéger la population. La FSU Écologie vous demande donc d'être ferme vis-à-vis de Bercy en prévision du budget 2027 et de peser dans le débat parlementaire lors du vote du budget de l'État.

Les épisodes de canicule de ces derniers jours devraient vous alerter et vous permettre d'argumenter.

Et plus récemment, notre ministère est critiqué de toutes parts. et ces critiques vous amènent à des démantèlements d'établissements et de services.

L'ADEME : aucune prise en compte de ses particularités. Le projet de loi prévoit une mise à disposition d'office des salarié·es alors même que le Conseil d'État indique que ceci est anticonstitutionnel. Un texte qui devait être réécrit et qui finalement est présenté tel quel aux commissions du Sénat.

Et que dire des directions territoriales sous autorité hiérarchique des préfet·es ? Compte tenu de leur pouvoir de dérogation, la FSU Écologie s'inquiète. Elle est également inquiète pour nos collègues des Dreal. Et nous ne sommes toujours pas convaincu·es de l'intérêt de cette réorganisation pour notre ministère ni pour l'ADEME.

Et depuis peu, la DGAFP s'en prend à nos quasi-statuts. Elle décide sous prétexte de revalorisation de l'indemnitaire, de l'extinction des quasi-statuts de l'environnement et des agences de l'eau. Et par là-même ouvre un boulevard pour la disparition de ces établissements.

Après des années de diète, ces personnels se sentent trahis avec l'abandon d'un cadre garantissant un déroulement de carrière, le manque de reconnaissance du service rendu à l'intérêt général et la remise en cause de la continuité des missions et du collectif de travail.

Sans ces cadres statutaires, notre ministère introduit de la précarité. Pour appliquer les politiques environnementales, défendre la biodiversité et l'eau, nous avons besoin des expertises de ces agentes et agents. Les établissements concernés sont déjà bien malmenés par des lobbies en tout genre et des politiques qui ignorent l'urgence écologique et sociale.

D'ailleurs, les collectivités territoriales soutiennent ces établissements et ont besoin de leur accompagnement et d'un financement au plus près du territoire.

Pour la FSU Écologie, la ligne rouge est franchie.

Et le dialogue social n'est pas uniquement inexistant avec vous, Madame la ministre. Dans les établissements et les services, de plus en plus de dysfonctionnements se font jour.

Grèves dans les différents secteurs. En Dirm Manche Est mer du Nord, le report du CSA du 29 juin alors que les problèmes s'accumulent malgré nos alertes.

Nous devons régulièrement faire appel à la DRH du ministère pour que les représentantes et représentants des personnels élu·es soient en mesure d'exercer leur mandat.

Les discriminations syndicales s'amplifient et en cette année d'élections professionnelles, ce n'est pas un bon signal envoyé aux agentes et aux agents.

Madame la ministre, les agentes et les agents attendent de vous une présence affirmée et un soutien fort. Mais les annonces dont vous portez la responsabilité ne les rassurent guère.

Ce matin, vous annoncez la création d'une direction générale de l'environnement. Ceci est une réorganisation majeure de notre ministère. Vous ouvrez ici la voie à la disparition du ministère chargé de l'environnement. Cette grande direction sera facilement transportable vers un autre ministère. Le grand ministère issu du Grenelle de l'environnement fond comme peau de chagrin sous ce quinquennat ! Nous exigeons d'ailleurs que ce sujet soit porté au CSAM et débattu a minima avec les organisations syndicales représentatives de notre ministère.

Vos attributions, comme la biodiversité, diminuent au profit de la ministre de l'Agriculture, et de nos détracteurs. Avons-nous un avenir ?

Et votre ministre délégué à la biodiversité qui récuse tous les amendements en faveur de la biodiversité lors de l'examen de la loi dite « urgence agricole ». Peut-être s'est-il trompé de ministère ?

Et les propositions de loi Duplomb qui après avoir été rejetées reviennent par la fenêtre jusqu'à ce qu'un lobby agro-industriel ou d'extrême droite nous l'impose.

En outre, nous convoquer la journée la plus chaude semble être une provocation.

Votre absence et votre inaction font le lit des négationnistes de l'urgence écologique et sociale. Comme l'avait dit un de nos Présidents en ouverture de son discours au 4^{ème} congrès de la terre en 2002 : « la maison brûle et nous regardons ailleurs ». Vous regardez ailleurs, Madame la ministre, le temps n'est plus à la prévention mais à l'action.

Nous vous remercions de votre écoute et attendons avec impatience une date pour une bilatérale et la restauration d'un véritable dialogue social.